

# Objectif 6: Protéger les enfants affectés par et fuyant les conflits armés



Session sur l'accès à l'éducation des enfants d'Ukraine dans les Etats membres du Conseil de l'Europe

Conférence d'examen à mi-parcours de la Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027)



Building a Europe  
for and with children

Construire une Europe  
pour et avec les enfants



PRÉSIDENTIE DU / PRESIDENCY OF  
**LUXEMBOURG**  
CONSEIL DE L'EUROPE / COUNCIL OF EUROPE  
11/2024 - 05/2025



# L'accès à l'éducation des enfants d'Ukraine dans les Etats membres du Conseil de l'Europe

***Comment tous les enfants déplacés d'Ukraine pourraient-ils avoir accès à l'enseignement en personne dans les écoles des États membres d'accueil tout en préservant leur identité culturelle et leur langue ?***

La protection des droits de l'enfant dans les situations de crise et d'urgence est le sixième objectif de la [Stratégie pour les droits de l'enfant](#) (2022- 2027). En raison des obstacles rencontrés par les enfants d'Ukraine pour que leur droit à l'éducation soit respecté, le Groupe consultatif du Conseil de l'Europe sur les enfants d'Ukraine (CGU) a décidé de s'attaquer à ce problème. Par le dialogue et la mise en lumière des pratiques dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, cette session vise à soutenir les efforts de la CGU pour lever les obstacles à l'intégration des enfants en facilitant leur accès à l'éducation.

Parmi les 6,5 millions d'Ukrainiens qui ont fui leur pays, environ 40 % sont des enfants et des jeunes. Les Etats membres du Conseil de l'Europe doivent leur donner la possibilité de poursuivre leur apprentissage<sup>1</sup>. En mai 2023, les chefs d'État et de gouvernement des États membres du Conseil de l'Europe ont adopté une « [Déclaration sur la situation des enfants d'Ukraine](#) » de réaffirmer leur engagement commun garantir, à tous les niveaux de gouvernance, la protection effective de tous les droits humains et libertés fondamentales des enfants d'Ukraine, y compris le droit à l'éducation<sup>2</sup>. La situation dans certains États européens est plus pressante que dans d'autres : en mai 2024, plus de la moitié des personnes déplacées d'Ukraine sont accueillies dans trois pays sur 46 : Allemagne, Pologne et Tchéquie. Cela signifie que les processus dans ces pays influencent plus de la moitié des apprenants<sup>3</sup>.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, des millions d'enfants ont été déplacés à l'intérieur du pays et à l'étranger, ce qui a gravement perturbé leur accès à l'éducation. En réponse, le Conseil de l'Europe a mené une [Etude cartographique](#) (en anglais uniquement). Examiner les défis auxquels sont confrontés ces enfants dans les États membres et identifier les meilleures pratiques pour garantir leur droit à l'éducation, même dans des circonstances exceptionnelles. En effet, 50 % des enfants d'Ukraine qui ont quitté leur pays à cause de la guerre sont toujours inscrits dans les systèmes éducatifs de leur pays d'accueil et 60 % des enfants inscrits suivent des cours en ligne diffusés depuis l'Ukraine, en parallèle des cours dispensés dans les écoles ordinaires.

Le rapport met en évidence plusieurs obstacles majeurs, notamment les barrières linguistiques, le manque de coordination entre les systèmes éducatifs nationaux et la nécessité d'un soutien psychologique et éducatif pour les enfants touchés par des traumatismes liés à la guerre, une détresse psychologique et un sentiment d'instabilité. Il présente également des initiatives réussies, telles que l'intégration des enfants d'Ukraine dans les écoles locales et l'accès à des ressources d'apprentissage numériques, tout en soulignant l'importance du respect de leur identité culturelle et de leur langue. Cette étude marque une

---

<sup>1</sup> OCDE, Réponses politiques : Ukraine. Relever les défis politiques, offrir des possibilités d'enseignement et soutenir les éducateurs ukrainiens, 3 novembre 2023.

<sup>2</sup> Convention européenne des droits de l'homme (1952), article 14.

<sup>3</sup> [Portail de données opérationnelles](#)

nouvelle étape vers la mise en place de systèmes éducatifs résilients et inclusifs dans toute l'Europe : il est temps de passer de solutions d'urgence à des mécanismes plus durables et à long terme.

## Objectif de la session

L'objectif de la session est d'explorer comment les États membres peuvent mettre en œuvre efficacement les mesures de suivi décrites dans le rapport pour garantir un accès de qualité à l'éducation pour les enfants d'Ukraine.

La discussion portera sur des mesures pratiques, telles que la promotion de la collaboration transfrontalière, l'amélioration de la formation des enseignants, la mise en place de mécanismes de suivi et l'intégration des perspectives des enfants déplacés.

En partageant les meilleures pratiques et en identifiant les actions de suivi possibles, la session cherche à aider les États à traduire leurs propositions en actions concrètes et percutantes qui défendent le droit à l'éducation de tous les enfants touchés par le conflit.

## Informations pratiques

<b>Session</b>	<b>L'accès à l'éducation des enfants d'Ukraine</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Objectif 6 - Protéger les enfants affectés par et fuyant les conflits armés
<b>Jour et heure</b>	Vendredi 4 avril, 09h00-12h30
<b>Lieu</b>	Bâtiment Agora, Conseil de l'Europe
<b>Salle</b>	G02 – en présence seulement
<b>Langue</b>	<b>Anglais uniquement</b>

## Programme

09h00	<b>Introduction et modération</b> : <i>Leyla Kayacik, ancienne Représentante spéciale du Secrétaire général sur les migrations et les réfugiés</i>
09h10	<b>I. Propos introductifs</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Bilan des réalisations du GCU</b> dans la défense des droits des enfants d'Ukraine touchés par le conflit armé - <i>Benoit Van Keirsbilck, Membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies et président du Groupe de dialogue du CGU sur les procédures transnationales et de tutelle</i></li></ul>
09h20	<b>II. Accès des enfants d'Ukraine à l'éducation dans les États membres du Conseil de l'Europe</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Retour d'expérience d'une jeune ukrainienne sur la double scolarisation</li><li>• La <a href="#">cartographie de l'accès des enfants ukrainiens à l'éducation dans les États membres du Conseil de l'Europe</a> (<i>en anglais uniquement</i>), produit par le Secrétariat du GCU en collaboration avec le Service de l'éducation du Conseil de l'Europe : <i>Olena Styslavska, experte indépendante en politiques éducatives</i></li><li>• Faits et chiffres clés sur l'éducation des enfants et des jeunes réfugiés d'Ukraine en Europe, <i>Frederik Smets, Chargé de politiques éducatives, UNHCR (en ligne)</i></li><li>• Présentation de la Composante ukrainienne (tronc commun) - <i>Oksana Kovalenko, Conseillère principale, Département de l'enseignement secondaire général et préscolaire, ministère de l'Éducation et des Sciences de l'Ukraine (en ligne)</i></li><li>• Intégration de la Composante ukrainienne dans les systèmes éducatifs des États membres du Conseil de l'Europe, <i>Iryna Grynishak, coordinatrice de Spilno Gdynia, Pologne</i></li></ul>
10h30	<b>Pause café</b>
11h00	<b>III. Actions de suivi possibles – Brainstorming en petits groupes</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Campagnes de sensibilisation ciblant les parents, les tuteurs et les enfants pour souligner l'importance de l'enseignement en personne – <i>modéré par Delphine Leneutre, Haut-Commissariat pour les réfugiés – salle G05</i></li></ul> <p>Intégration de la Composante ukrainienne dans les systèmes éducatifs des États d'accueil – <i>modéré par Olena Styslavska, experte indépendante en politiques éducatives - salle G02</i></p>
12h00	<b>IV. Débriefing des sessions en petits groupes et échange sur les travaux futurs du CGU dans le domaine de l'accès à l'éducation</b>
12h30	<b>Fin de la session</b>